

gard de ce qu'il y peut avoir de bon, ce n'est autre chose que de ne me le pas attribuer ; & c'est à quoi nous devons bien prendre garde ; puis qu'autant qu'il est vrai, que vous répandez vos bénédictions sur les justes ; autant l'est-il que c'est vous qui les avez faits justes, de pecheurs qu'ils étoient auparavant.

Lors donc que je vous parle, ô mon Dieu, & que je vous expose ce que je trouve en moi ; c'est sans bruit, à l'égard du son de ma voix : mais ce n'est pas sans bruit, à l'égard des mouvemens de mon cœur ; & quand je parle aux hommes, je ne leur dis rien de bon, que je ne vous l'aye dit auparavant ; & je n'ai même pu vous le dire, qu'après l'avoir appris de vous.

*D'où vient
tout notre
justice*

CHAPITRE III.

Ce qui le porte à faire connoître qu'il étoit depuis sa conversion, aussi bien que ce qu'il avoit été auparavant. Les bons mêmes sont bien-aises de connoître les desordres des pecheurs convertis, & pourquoi.

3. **M**AIS qu'ay-je affaire d'exposer aux hommes les playes de mon ame ? sont-ils capables de m'en guerir, eux qui ont autant de negligence à se corriger de leurs propres foiblesses, qu'ils ont de curiosité de connoître celles d'autrui ? Et comment est-ce qu'en même temps qu'ils refusent d'apprendre de vous ce qu'ils sont, ils sont bien-aises d'apprendre de moi ce que je suis ? Par où peuvent-ils même sçavoir si je ne ments point dans ce que je leur en dis ; puisque ce qui se passe dans chacun ne peut être connu que de lui : au lieu que s'ils vouloient vous écouter, sur ce que vous leur apprendriez d'eux-mêmes, ils ne sçauroient dire que vous mentez ? Car vous écouter sur ce que vous nous apprenez de nous-mêmes, ce n'est autre chose que nous bien connoître nous-mêmes ? & quand on est venu au point de se bien connoître

*1. Cor. 2¹
11.*